

Dédicace de Les Pêcheurs illustres

Auteur : Marcassus, Pierre de (1584-1664)

Voir la transcription de cet item

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Mots clés

[jugement](#)

Informations éditoriales

Titre complet de la pièce*Les Pêcheurs illustres*

Auteur de la pièceMarcassus, Pierre de (1584-1664)

Date1648

Lieu d'éditionParis

ÉditeurGuillaume Sassier

LangueFrançais

Source[Gallica](#)

Analyse

Type de paratexteDédicace

Genre de la pièceTragi-comédie

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Informations sur la notice

Edition numériqueVéronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeurs

- Lochert, Véronique (Responsable du projet)
- Saignol, Côme (Chargé d'édition de corpus numérique)

Mentions légalesFiche : Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Citer cette page

Marcassus, Pierre de (1584-1664) Dédicace de *Les Pêcheurs illustres* 1648.

Véronique Lochert (Projet Spectatrix, UHA et IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Spectatrix/items/show/1156>

Copier

Notice créée par [Véronique Lochert](#) Notice créée le 15/06/2021 Dernière modification le 03/12/2025



A

M A D A M E LA BARONE D'ORMEILLES.



*Qvox que l'applaudissement du
Theatre fasse d'ordinaire le merite
des ouvrages que ses admirateurs ne
considerent que par luy , ces PESCHEVRS ILLUS-
TRES n'apprehendent point de paroistre au jour : puis
que vous les en avez estimé dignes. La parfaite conois-
sance que nous avons de toutes les choses que nos sens pre-
sentent à nostre imagination ne nous vient que par le
moyen de ce que nous avons en nous de semblable à elles.
Un contraire ne sçauroit juger de son contraire : du moins
quand son contraire est plus noble que luy , ou que la pre-*

* ij

sance de lvn presupose l'absence de l'autre. Si vous avez remarqué en eux des beautés des graces & des vertus, qui se rencontrent rarement en d'autres, ils en ont l'obligation à celles qui sont en vous : & s'ils plaisent à celuy qui leur a donné l'estre ; c'est parce que rien de tout ce qui vous plaist ne doit deplaire à personne. Comme les jugemens que vous faittes sont esloignés de toute passion, & comme ils procedent des principes dont les grandes ames tirent leurs plus nobles & plus esclattantes lumieres, rien ne me les scauroit rendre suspects que l'envie, & c'est ce que ie n'apprenday jamais. Je ne puis & ne dois donc m'empescher de me flatter de l'heureux succez de mon attante : & bien que les productions de l'esprit ayent des destins aussi capricieux que le reste des choses humaines , ie croirois estre ennemy de mon bien si ie me deffiois de ma gloire , puis que vostre approbation me l'a promise , & que l'autorité d'une personne clair-voyante m'est plus considerable , que celle de tous les aveugles du monde. Cent fols ne valent pas vn sage , ny cent ignorans vn intelligent. Quoy que la verité souffre , elle demeure touſtours ce qu'elle eſt. Au pis aller le temps qui eſt le souuerain arbitre des differants & des doutes fera voir si j'ay eu raison de defferer à vos ſentimens , & si en cette occaſion comme en toute autre il ne m'eſt pas aussi auantageux de vous auoir crue , que de preten dre à l'honneur d'estre

M A D A M E,

Vostre tres-humble & tres obeissant seruiteur
DE MAR CASSVS.